



**16^{ème} REUNION DU SECRETARIAT TECHNIQUE
CONJOINT :**

REUNION DES CHEFS D'INSTITUTION

Ouagadougou, 08 Septembre 2017

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION
DE LA CEDEAO**

S.E.M. MARCEL A. de SOUZA

- **Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA et cher frère,**
- **Mesdames et Messieurs les Commissaires de la CEDEAO et de l'UEMOA,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des autres institutions de l'UEMOA,**
- **Distingués invités,**
- **Chers collaborateurs,**
- **Mesdames, Messieurs**

C'est avec plaisir que je prends la parole, au nom de la Délégation de la Commission de la CEDEAO, pour exprimer toute ma reconnaissance à la Commission de l'UEMOA qui n'a ménagé aucun effort pour rendre effective la tenue de cette rencontre statutaire entre nos deux Institutions.

Monsieur le Président, je voudrais, avant tout propos, vous présenter mes vives félicitations pour votre nomination au poste de Président de

la Commission de l'UEMOA dont les nombreuses réalisations dans le domaine de l'intégration régionale ont toujours constitué une source d'inspiration pour la CEDEAO. Mes félicitations vont également aux Commissaires qui ont été nommés pour conduire avec vous, les chantiers en matière de convergence des politiques et programmes régionaux, entrepris au bénéfice des Etats membres de l'Union.

Je voudrais enfin, vous remercier pour l'accueil fraternel réservé à la délégation de la CEDEAO ainsi que pour toutes les commodités offertes depuis notre arrivée.

Notre rencontre, se tenant après les douloureux évènements vécus par le peuple burkinabè, en particulier l'attaque terroriste ayant endeuillé plusieurs familles, je voudrais, au nom des

institutions de la CEDEAO et en mon nom personnel, réitérer mes condoléances au peuple burkinabè et lui réaffirmer notre solidarité et notre détermination à travailler au côté de toutes les forces qui luttent contre le terrorisme aveugle et pour faire de notre espace communautaire, un havre de paix et de prospérité partagée conformément aux aspirations des pères fondateurs.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Distingués participants

La présente rencontre est en droite ligne de la mise en œuvre du protocole d'accord que nos deux institutions ont signé, le 22 novembre 2012 à Abuja. Ce Protocole, faut – il le rappeler, a pour objectif, entre autres de permettre à nos deux organisations, une mutualisation de leurs moyens

respectifs, autour d'une approche régionale et cohérente, en vue de la convergence de nos différentes politiques, pour le bien-être des populations de notre région.

La précédente réunion de nos deux institutions avait eu lieu le 24 novembre 2015 à Abuja. Elle nous a permis de faire le point des avancées obtenues dans la mise en œuvre de nombreux chantiers concourant à la construction du Marché Commun de la CEDEAO et touchant des domaines aussi variés que le Tarif Extérieur Commun (TEC), l'Accord de Partenariat Economique Afrique de l'Ouest – Union Européenne (APE), le Code Communautaire des Douane, la fiscalité intérieure, l'Agriculture, les Infrastructures de transport, le Programme Communautaire de Développement, l'Education et la Culture ainsi que les Programmes Indicatifs Régionaux (PIR) du 10^{ème} et 11^{ème} FED.

Depuis lors, nos rencontres interinstitutionnelles n'ont pu être organisées.

La présente réunion constitue le début d'une redynamisation de notre forum commun d'échanges qu'est le Secrétariat Technique Conjoint CEDEAO-UEMOA et nous permettra, j'en suis persuadé, de passer en revue l'état d'exécution des dernières recommandations de notre précédente rencontre, d'échanger sur les nouvelles problématiques et de suggérer des pistes de solutions pour aplanir les éventuelles divergences dans nos programmes.

Elle se focalisera sur les recommandations faites par les experts et endossées par la rencontre des Commissaires et portant notamment sur les points ci – après :

- Les modalités de financement de l'observatoire sur le foncier rural ;

- La rationalisation des organes de mise en œuvre des textes réglementaires sur les intrants à travers la signature de conventions de coopérations sur les pesticides, les engrais et les semences ;
- L'harmonisation des Codes des douanes pour un code unique dans la région ;
- L'harmonisation des dispositions communautaires régissant la libre circulation des biens dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Libéralisation des Echanges ;
- Les questions liées à la fiscalité.

D'autres point non moins importants sont également soumis à notre attention et concernent le secteur privé (Concurrence et compétitivité, charte communautaire des PME et programme de restructuration et de mise à niveau), l'Accord de Partenariat Economique

avec l'Union européenne, les 10^{ème} et 11^{ème} FED, les transports, l'éducation, la culture et le genre.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Mesdames et Messieurs,

Je me félicite d'ores et déjà de la qualité du rapport soumis à notre examen et je voudrais souligner l'attention particulière que nous devons consacrer aux propositions et suggestions qui y sont faites.

Je ne saurai terminer mon propos sans réitérer l'engagement de la Commission de la CEDEAO, à renforcer cette plateforme de coopération avec la Commission de l'UEMOA.

Tout en vous renouvelant ma gratitude pour les excellentes dispositions prises dans le cadre de cette rencontre, je formule le vœu que nos discussions puissent aboutir à des orientations de

nature à consolider les acquis de notre processus de convergence et ce, dans l'esprit de convivialité qui a toujours guidé nos travaux.

Je vous remercie